

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 17 février 2012
(convocation du 6 février 2012)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Février Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMaison Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNIER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à Mme WALRYCK Anne
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 10 h 50
M. DUPRAT Christophe à M. PUJOL Patrick à partir de 10 h 05
M. GAÜZERE Jean-Marc à M. DUCASSOU Dominique
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. ANZIANI Alain
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10 h 05
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 05

Mme CHAVIGNIER Michèle à M. JOUBERT Jacques à partir de 10 h 50
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 10 h 50
M. MANGON Jacques à M. ROBERT Fabien
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. ROUVEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques
M. SIBE Maxime à Mme BREZILLON Anne
M. SOLARI Joël à Mme PIAZZA Arielle
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**S.A.E.M.C.I.B de Bègles - Secteur Terres Neuves La Tribu - Réalisation d'un
Pôle Image - Subvention d'équipement de la Communauté Urbaine - Convention
- Autorisation - Décision**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La ville de Bègles a engagé avec l'Etat et l'Association Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), une vaste opération de renouvellement urbain située au nord du site de Terres Neuves, près du Boulevard Jean Jacques Bosc. L'objectif de cette opération est d'accompagner la mutation du quartier Nord-Est de la commune en permettant, à la fois, le renouvellement de l'offre de logements, la redynamisation économique par l'implantation d'activités, et la réalisation d'un quartier à développement durable.

La ville de Bègles a confié cette opération à la SAEMCIB, dans le cadre d'une convention publique d'aménagement (CPA) qui intègre la reconversion économique des bâtiments militaires, complétée par une charte de développement durable.

Ainsi, un cahier des charges spécifique est défini pour chaque programme SAEMCIB ou promoteur. Les projets immobiliers du quartier Terres Neuves doivent répondre aux normes THPE (Très Haute Performance Energétique) et BBC (Bâtiments Basse Consommation). Ces bâtiments seront conçus pour réaliser des économies d'énergie et de matières premières : orientation des bâtiments et dimensions des ouvertures, régulation solaire des façades, solutions compensatoires, installation d'une chaufferie collective biomasse pour l'ensemble des bâtiments et 5000 m² de panneaux solaires sur les terrasses.

Ce programme prévoit, par ailleurs l'aménagement d'un pôle image sous maîtrise d'ouvrage de la SAEMCIB, en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, dans des locaux laissés vacants par le Service de Santé des armées.

Le projet de pôle image a pour objet de créer, autour d'un équipement technologique mutualisé de haute qualité, une véritable synergie pour favoriser le développement d'un pôle d'excellence à dimension communautaire et régionale. Il s'inscrit dans l'aménagement d'un parc de l'économie créative, pionnier dans la région Aquitaine, qui regroupe des sociétés dont les activités rentrent dans le cadre récemment établi de l'économie créative (14 activités identifiées). Ainsi, parmi les 70 acteurs économiques du parc, on trouve la CRESS (60 sociétés adhérentes), ECLA (Ecrit, Cinéma, Lecture, Audiovisuel : branche culturelle du conseil régional) et deux écoles de formation, soit l'IRFSS (Croix Rouge) et ADAMS (audiovisuel et arts du spectacle vivant) avec 600 étudiants.

Ce nouveau pôle abritera les six entités suivantes, sur une surface de 3 400 m² de SHON :

- une zone réservée aux tournages comportant un plateau de 400 m² et une hauteur sous « gril » de 9,55 m et 3,32 m sur gril, avec ses propres zones d'accueil,
- un centre de formation avec studio d'enregistrement (Ecole Supérieure du Cinéma et du Spectacle),
- une zone de bureaux de production,
- un espace comportant deux auditoriums de post production/montage et un bureau pouvant être utilisé par le plateau de tournage, les locataires du Pôle Image ou des demandeurs externes,
- deux prestataires techniques en relation avec le plateau de tournage,
- une terrasse accessible, avec loge, permettant d'accueillir tous types de manifestations professionnelles et événementielles pour la promotion des activités de Terres Neuves.

Ce projet est conçu pour jouer d'une part, un rôle de liaison entre la station du tramway des Terres Neuves et l'ensemble des équipements présents et futurs sur le site, et d'autre part un rôle de signal pour le nouveau quartier.

La dimension sociale de ce Pôle Image sera présente à travers la clause d'insertion signée, dans le cadre de leur marché, par l'ensemble des entreprises sélectionnées en lots séparés. Ainsi, chacune d'elles doit consacrer 7% des heures travaillées du chantier à aider des personnes en voie d'insertion. Ce suivi est assuré par le PLIE des Graves.

Pour assurer la réalisation de son Pôle Image, la SAEMCIB de Bègles a sollicité auprès de la Communauté Urbaine une subvention de 230 000 € pour un montant H.T de dépenses subventionnables de 4 600 000 € détaillées dans le tableau ci-après :

DEPENSES	€ H.T	RECETTES	€ H.T
Acquisitions foncières	685 000	CRA	300 000
Travaux	3 165 000	CUB	230 000
Honoraires	750 000	Ville de Bègles	290 000
		Fonds propres (SAEMCIB)	780 000
		Emprunt (SAEMCIB)	3 000 000
TOTAL	4 600 000		4 600 000

Cette opération fait partie des actions retenues au contrat de co-développement 2009-2011 passé entre la Communauté Urbaine et la commune de Bègles.

La Commune de Bègles a délibéré favorablement sur le montant de sa participation.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités territoriales

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT - que la demande de subvention de la SAEMCIB est recevable dans la mesure où l'infrastructure qui sera mise en place, à savoir le Pôle Image, contribuera à l'élargissement des formations et du bassin d'emplois de l'agglomération qui complètera les disciplines universitaires existantes sur l'agglomération,

- que ce projet s'inscrit dans le développement de l'économie créative sur le territoire de l'agglomération.

- que ce projet participe à une importante opération de renouvellement urbain,

DECIDE

Article 1 : il est attribué à la SAEMCIB de Bègles une subvention d'équipement d'un montant de 230 000 € pour un montant de dépenses subventionnables H.T de 4 600 000 € pour le financement de l'infrastructure du Pôle Image.

Article 2 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : la dépense inhérente sera imputée sur le chapitre 204, article 2042, fonction 900, CRB BD00 programme DA01 du budget de l'exercice 2012.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 février 2012,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
23 FÉVRIER 2012

PUBLIÉ LE : 23 FÉVRIER 2012

M. NICOLAS FLORIAN